

ROYAUME DE BELGIQUE

Intervention de

Didier Reynders  
Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères  
de la Belgique

**Conseil de Sécurité**

New York, 25/1/2019

---

Monsieur le Président, Excellences, chers collègues,

Je tiens à remercier la République Dominicaine pour l'organisation de ce débat.

La Belgique salue le rôle du Conseil de sécurité dans l'examen des conséquences du changement climatique pour la paix et la sécurité internationales. Je remercie également les intervenants pour l'encadrement de ce débat.

Aujourd'hui, nous constatons de manière de plus en plus évidente à quel point le changement climatique renforce **l'instabilité et l'insécurité dans des endroits aussi divers que le Sahel, le Moyen-Orient, l'Asie centrale et les États insulaires des Caraïbes et du Pacifique**. Des phénomènes météorologiques extrêmes plus fréquents et de plus forte intensité, tels qu'ouragans et sécheresses, ainsi que l'élévation du niveau de la mer, accentuent les tensions sociopolitiques à travers le monde. Vu les preuves scientifiques de plus en plus nombreuses des conséquences désastreuses du changement climatique, **il ne devrait plus y avoir de doute quant à la pertinence de cette thématique pour le Conseil de sécurité**. La communauté internationale doit se rassembler afin de trouver d'urgence une réponse commune ambitieuse. Nous,

décideurs politiques, portons une énorme responsabilité et nous devons être à l'écoute des appels des générations futures.

Monsieur le Président, j'aimerais aborder les trois questions suivantes : (1) l'importance d'une approche préventive ; (2) la manière dont le Conseil devrait mieux prendre en compte le lien entre le changement climatique et la sécurité ; et (3) la réponse du système des Nations Unies dans son ensemble.

1. Premièrement, pour s'acquitter efficacement du mandat énoncé dans la Charte, le Conseil doit prêter attention aux signes avant-coureurs et développer une sensibilité accrue aux situations pouvant conduire à un conflit, y compris d'origine climatique. La **prévention des conflits** ne représente pas seulement une politique vertueuse, elle constitue également une stratégie profitable à bien des niveaux. Elle permet notamment d'investir des moyens dans des actions positives et porteuses d'avenir plutôt que de devoir intervenir à posteriori par le biais d'opérations de maintien de la paix parfois plus coûteuses et moins efficaces.
2. Mon deuxième point concerne la manière dont le Conseil devrait aborder la problématique. Il est grand temps que les risques liés au climat se retrouvent dans les **travaux réguliers du Conseil de sécurité**. La Belgique attache une grande importance à l'intégration des risques climatiques dans les débats relatifs à des pays ou régions, y compris quand il s'agit du renouvellement de mandats d'opérations de maintien de la paix.

Je salue les résolutions récentes qui ont déjà pris ce facteur en compte. Je pense notamment au Sahel, où des conflits entre éleveurs et agriculteurs ont éclaté à cause du manque d'eau. En Afghanistan également, où la sécheresse provoque des flux migratoires déstabilisateurs. Il est désormais évident que la prise en compte des risques climatiques n'est plus une option, mais une nécessité si l'on veut que ce Conseil assume sa pleine responsabilité et renforce ses capacités à prévenir les conflits.

3. Troisièmement, pour la Belgique, le temps est venu **d'organiser davantage** cette problématique au sein du système des Nations Unies, en regroupant l'expertise présente au sein des différentes agences et départements de l'ONU, afin de croiser les connaissances existantes et de les opérationnaliser. Un point focal institutionnel, une « **clearing house** », répondrait au besoin urgent de mettre à la disposition du Conseil des stratégies adéquates d'analyse et de gestion des risques pour les pays et les régions où c'est pertinent. Cela pourrait se faire au sein du Secrétariat ou à travers une formule qui y associe également les Etats-membres comme c'est le cas avec les organes subsidiaires. Un briefing thématique annuel serait un bon point de départ. Une analyse détaillée et un rapportage régulier de la part des RSSG et des opérations des paix dans les régions concernées seraient également utiles, et la Belgique se félicite des cas où cela est déjà implémenté. Mais soyons clairs : il ne s'agit pas d'alourdir inutilement la machinerie institutionnelle, mais de trouver des moyens de rassembler le savoir-faire disponible, conformément à une approche unique et intégrée des Nations Unies (One UN approach).

Monsieur le Président,

Dans la perspective du Sommet sur le Climat du Secrétaire général en septembre, 2019 sera à nouveau une année charnière en ce qui concerne notre réponse au changement climatique. Ses conséquences seront d'autant plus catastrophiques que nos actions manqueront d'ambition. Nous devons agir davantage pour atténuer les changements climatiques catastrophiques et appliquer pleinement l'accord de Paris, mais nous devons également nous adapter à un monde qui se réchauffe. Les résultats de la COP24 à Katowice sont un pas important pour renforcer les capacités d'adaptation, accroître la résilience aux changements climatiques et réduire la vulnérabilité à ces changements. Notre Conseil aussi doit participer à cet effort, en s'intéressant davantage au lien entre le climat et la sécurité, en y impliquant davantage le système des Nations Unies dans sa totalité. C'est la raison pour laquelle le débat d'aujourd'hui est crucial. Il se poursuivra ici et ailleurs.

Je vous remercie, Monsieur le Président.